



# S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N° 8 / 149 / 2015

le 24 septembre 2015

---

## « J'aime ma commune »

Ce slogan affiché par les élus haut-rhinois devant la préfecture à Colmar, samedi dernier, le 19 septembre, traduit bien l'esprit de la mobilisation générale voulue par l'Association des Maires de France (AMF), à l'occasion de cette journée nationale d'action.

Il s'agissait d'affirmer la place essentielle de nos collectivités locales dans l'État, alors que le gouvernement a décidé de réduire de 30 % les dotations accordées aux communes et aux intercommunalités pour assurer leurs missions.

Parce que les conséquences de cette amputation budgétaire seront très graves et plus difficiles à supporter encore, du fait de la baisse ou de la suppression forcée des subventions de nos partenaires qui eux-mêmes subissent cette politique d'austérité imposée par l'État. Bien entendu, dans le même temps, l'accumulation des normes et les transferts de charges continuent d'impacter les budgets locaux !

Le risque concerne en fait directement tous les habitants : réduction des services publics essentiels, menace sur les investissements,... Faut-il alors augmenter les impôts locaux ou les tarifs des services ?

J'ai essayé de vous sensibiliser aux enjeux en cause, à la fin de la récente réunion publique consacrée à la réforme territoriale, en particulier à l'intercommunalité et à la Commune nouvelle ; je tiens d'ailleurs à vous remercier pour votre présence nombreuse à cette soirée d'information et d'échanges, et pour l'esprit constructif qui y a présidé. A cet égard, je vous signale que la population des quatre communes historiques a compris la démarche des municipalités et approuve l'orientation prise.

Précisément, la Commune nouvelle est aussi une réponse à cette situation critique actuelle des collectivités locales et à leur asphyxie organisée, afin que les services de proximité et les investissements puissent être maintenus !

Restons vigilants et mobilisés pour la défense de l'intérêt général, pour la « qualité du vivre ensemble et l'avenir d'un patrimoine républicain »...

Le Maire

Bernard DIRNINGER

## **Les principales décisions du Conseil municipal dans sa séance du 18 septembre 2015 et informations diverses**

- ◆ **Urbanisme** : au vu de l'avis de la Direction départementale des Territoires, le Maire a donné son accord à la demande de modification du permis délivré en cours de validité, portant sur l'extension de la terrasse à l'étage côté Ouest et des changements à la façade Sud (fenêtres, porte fenêtre...) au 2 A rue des Vosges, présentée par M. Gurkan GUNES.
  
- ◆ **Adhésion de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim au Syndicat départemental d'Électricité et de Gaz du Haut-Rhin** : le Conseil municipal émet un avis favorable à cette adhésion provoquée par l'entrée de la Commune de Grussenheim à la CCRM.
  
- ◆ **Fourniture de motifs et de guirlandes de Noël** : afin de maintenir les illuminations de Noël à un niveau convenable, quitte à en remodeler le plan, tout en tenant compte de la nécessité de réaliser des économies, le Conseil municipal a retenu le devis de Vialis, concernant la fourniture de trois motifs de Noël et de deux guirlandes de Noël, pour un montant HT de 1 069 €.
  
- ◆ **Agenda d'accessibilité Programmée pour la mise en accessibilité des établissements communaux recevant du public** : la Commune a fait appel à l'Adauhr en qualité d'assistant à maître d'ouvrage en vue de programmer le plan pluriannuel d'investissement portant sur les travaux d'accessibilité sur une période de trois ans (2016, 2017 et 2018), devant être déposé à la Préfecture avant le 27 septembre 2015. Le Conseil municipal a approuvé l'AD'AP concernant pour 2016 : l'école primaire (4 380 €), l'église (1 800 €), la salle des Marronniers et toilettes (2 220 €), pour 2017 : la mairie (36 480 €) et pour 2018 : la salle des fêtes (68 520 €), soit un total de HT 113 400 €. Le Conseil a également approuvé les travaux connexes à l'accessibilité, estimés sommairement à HT 45 720 € pour la mairie, et à HT 373 780 € pour la salle des fêtes, et donc les grandes orientations de ces projets.
  
- ◆ **Évocation de diverses réunions par le Maire** qui rappelle les rencontres hebdomadaires des mercredis avec ses collègues concernés, dans le cadre de la création de la commune nouvelle :
  - le 26 août 2015, Bureau du Conseil communautaire de la CCPRB : - finalisation du projet des statuts du futur syndicat du Pôle Ried Brun-Collège de Fortschwihr ; - évolution immobilière du bâtiment administratif ; - convention de partenariat pour le développement

touristique à l'échelle du Grand Pays de Colmar : la contribution de la CCPRB s'élève à 1 820 € (2 % du budget).

- Le 10 septembre 2015, Comité-Directeur du SIACCA : - adhésion individuelle des communes de la CCPRB dissoute ; - extension des compétences non assurées par Colmar Agglomération ; - projet de statuts du SIACCA qui devient Pôle Ried Brun-Collège de Fortschwihr.
- Le 15 septembre 2015, réunion publique d'information sur l'évolution institutionnelle : nouvelle intercommunalité et Commune nouvelle.
- Le 17 septembre 2015 : Conseil de Fabrique, l'Adjointe Doris Lieby y ayant représenté la Commune.
- le 17 septembre 2015, réunion de présentation de la saison culturelle 2015-2016 à l'Espace Ried Brun et inauguration de la salle de cinéma avec son projecteur de cinéma numérique (avec 3D).

◆ **Bilan d'activité des gardes de la Brigade Verte à Riedwihr**, du 1er au 31 juillet 2015.

◆ **Nomination** du Chef d'Escadron Marc JANKOWSKI, commandant la Compagnie de Gendarmerie départementale de Colmar.

◆ **Agrément** de M. Denis MERGENTHALER demeurant 6 Route d'Andolsheim à Sundhoffen, en qualité de garde-chasse particulier pour le lot de chasse de Riedwihr, par arrêté préfectoral du 16 septembre 2015.

◆ **Fête de Noël des aînés, des forces vives associatives et du personnel communal et enseignant** : compte tenu des élections régionales fixées aux 6 et 13 décembre 2015, le Conseil municipal a décidé de reporter cette manifestation, initialement prévue le dimanche 13 décembre, au dimanche 10 janvier 2016.

## **Communications**

### **Amicale des Donneurs de Sang de JEBSHEIM-RIEDWIHR**

**1- COLLECTE de sang, le mardi 13 octobre 2015 de 16h30 à 19:30 dans la Salle des Fêtes à RIEDWIHR**

**2- CONFERENCE : Le don d'organes, parlons-en ! Le vendredi 9 octobre 2015 à 20H00 – Salle LUTZ à JEBSHEIM**

Quel que soit l'âge (jeunes, adultes, seniors, personnes âgées), on peut tous être concernés par un don d'organes ou de tissus, de son vivant ou après le décès.

Du don d'organes à la greffe, de nombreuses questions se posent, aussi bien d'un point de vue médical ou biologique que personnel ou éthique.

Pour que le don d'organe ne reste pas une abstraction, pour pouvoir décider en toute connaissance de cause et informer utilement ses proches, pour être libre de son choix, il est important de se renseigner auprès de personnes compétentes et d'en parler autour de soi !

Lors de cette réunion d'information :

- une infirmière du Centre de Coordination des Prélèvements d'Organes et de Tissus de l'Hôpital Pasteur de Colmar présentera le cadre légal et l'organisation du don ; elle répondra également à toutes vos questions ;
- des personnes témoigneront du don et de la greffe d'organes ;
- un médecin représentant de l'Établissement Français du Sang donnera toutes les informations sur le don du sang.

Venez nombreux à cette conférence !

### **Association ESPOIR Service d'Aide aux Victimes**

**Vous êtes victime** d'un vol, de violences, d'une agression ou de toute autre infraction...

**Nous pouvons vous aider :**

- **vous accueillir** pour l'écoute et le soutien (juridique et psychologique) dont vous avez besoin
- **Vous informer**, vous avez des droits
- **Vous orientez** vers des services spécialisés. Il existe des systèmes d'indemnisation
- **Vous accompagner** dans les démarches juridiques et administratives.

Vous pouvez vous adresser aux permanences :

- à Espoir, 78 avenue de la République à Colmar, du lundi au vendredi, sauf le mardi après-midi ; merci de prendre RDV au 03 89 41 50 93
- au Commissariat central de Police, 2 rue de la Cavalerie à Colmar, le 1er lundi du mois de 10h à 12h ; tél. 03 89 29 47 00
- à la Maison de la Justice et du Droit, 11a avenue de Rome à Colmar, le mardi de 13h30 à 17h00 ; tél. 03 89 80 11 67.

La gratuité et le respect du secret professionnel sont garantis.

### **Amicale des Sapeurs Pompiers**

**La 45ème Fête de la Choucroute vous accueille les 3 et 4 octobre 2015 sous le chapiteau, Place de l'École à Riedwihr** : une choucroute royale + vin ou bière, d'autres spécialités alsaciennes, une ambiance conviviale aux sons de l'orchestre, danse... **Réservations** : aux 03 89 71 60 95 (Schmidt Jean Michel) ou 03 89 71 65 38 (Fried Lucien).

Un week-end de détente et de joie... Soyez les bienvenus !